

Si cet email ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).



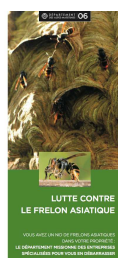
Mardi 25 Août 2015 - Newsletter n°39

Conseil Municipal Mardi 25 août 2015 à 18H00 salle du Conseil en Mairie

Ordre du Jour :

- I. Désignation du secrétaire de séance
- II. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 mai 2015
- III. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 juin 2015
- IV. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
- V. Point sur les marchés en cours
- VI. Délibération portant attribution du MAPA 2015/MPF/001
- VII. Délibération portant demande de subvention pour les jardins partagés
- VIII. Délibération portant demande de subvention au titre des amendes de police 2015
- IX. Délibération portant attribution d'une subvention à l'association Rando Bevera
- X. Délibération portant retrait du PIDPR du tronçon du sentier du Guiou entre les balises 54 et 52
- XI. Délibération portant adoption de la convention de constitution d'un groupement de commande d'achat pour l'électricité
- XII. Délibération portant avenant no 2 au marché public concernant l'exploitation et d'entretien de la station d'épuration
- XIII. Délibération portant autorisation de présenter l'agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public
- XIV. Délibération autorisant l'adoption d'une convention unique avec le centre de gestion des Alpes-Maritimes
- XV. Délibération portant création d'un conseil municipal jeune
- XVI. Questions diverses

Lutte contre le frelon asiatique



Le frelon asiatique progresse rapidement sur notre territoire et représente une menace pour les colonies d'abeilles essentielles à la pollinisation et au maintien de la biodiversité.

Le caractère invasif et nuisible du frelon asiatique a été confirmé par un arrêté ministériel en 2012 qui le classe dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie. Ce statut donne aux professionnels et aux collectivités locales la possibilité de faire reconnaître des programmes de lutte contre ce nuisible. La charge financière du coût de la destruction de nids, souvent onéreuse, incombe généralement aux propriétaires des terrains.

Cette contrainte étant de nature à freiner la lutte contre l'invasion de cet insecte, le Département accompagne les particuliers,

- en mettant à leur disposition les moyens d'entreprises spécialisées et,
- en prenant en charge financièrement le coût de cette intervention.

[Lire la suite...](#)

Discours du 15 Août 2015 de Madame le Maire



Sospelloises et Sospellois,
Représentants des autorités civiles, militaires ou religieuses,
M.Tujague, Mme Revillet, conseillers départementaux,
M.Bonvallet, maire de Moulinet
M.Amoretti, 1er adjoint à M.le député maire Guibal,
M.Céraglioli de Contes,
Représentants des associations,
Mesdames, Messieurs, en villégiature dans notre beau village,

Je vous remercie tous pour votre présence.

Les festivités du 15 Août représentent depuis longtemps un grand moment de convivialité et de retrouvailles et il est important que cette tradition perdure.

C'est l'occasion pour moi d'exprimer publiquement ma gratitude.

Je suis heureuse de constater que de nombreuses personnes et associations s'investissent dans un réel enthousiasme et volontarisme pour que notre commune soit vivante et animée tout au long de l'année. Sospel a la réputation d'une commune qui bouge. C'est grâce à elles.

Ce bel exploit mérite d'être souligné.

Je remercie également tous les employés municipaux qui sont souvent mis à rude épreuve, sollicités et qui endurent des commentaires pas toujours tendres.

Je remercie particulièrement la Lyre, la Banda, Sospel en fête pour l'organisation de cette fête patronale.

Le 14 juillet, je vous avais dit que je vous ferai part des projets en cours ou à venir.

[Lire la suite...](#)

